



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 7 mars 2017

Élections présidentielles 2017

**Période de présentation des candidats par les élus habilités :
du 24 février au 17 mars 2017 (18h)**

L'attention des élus destinataires du formulaire de présentation des candidats pour l'élection présidentielle 2017 a été appelée sur la **date limite de réception** de ces formulaires au Conseil Constitutionnel.

Le formulaire, à envoyer en original, **par voie postale directement** au Conseil Constitutionnel, doit avoir été **reçu le vendredi 17 mars 2017 à 18h au plus tard**.

Le respect de cette date de réception est **impératif**. La date d'envoi de la présentation n'étant pas prise en considération, aucune réception n'est admise par le Conseil Constitutionnel au-delà du 17 mars-18h.

Le nom et la qualité des personnes habilitées qui auront valablement présenté un candidat seront rendus publics par le Conseil Constitutionnel sur son site Internet chaque mardi et vendredi. La liste complète des présentateurs sera disponible au plus tard le 15 avril 2017.

